Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260409-260401-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de GUINGAMP

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-04-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15 ***Convocations le 2/4/2026***
Votants : 15

Objet : Subventions 2026 - suite

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - L.TURBAN - C.LE GRAET - M.JEAN - J.MARIETTE - A.GAUTIER T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les subventions sollicitées pour l'année 2026 et reçues après la séance du 29 janvier 2026.

Après étude des différentes demandes, et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

↳ décide d'allouer les subventions telles qu'elles figurent au tableau ci-dessous,

Rugby Passion Plouvara	600 €	
Secours Populaire du Leff	300 €	
AS Plélo	40 €	(p/adhérent jusqu'à 18 ans)
Amicale laïque Plélo Basket	40 €	(p/adhérent jusqu'à 18 ans)

↳ précise que les jeunes, adhérents dans plusieurs associations, ne pourront bénéficier de la subvention qu'au titre d'une seule association (un seul versement par jeune dans l'année).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Stéphanie L'HOSTELLIER